

## Au fil des 100 ans



1903

L'assemblée constitutive eut lieu le **18 JANVIER 1903**,

Sous la présidence de Monsieur **Louis TILLIER**, professeur d'arboriculture de la Ville de Paris, assisté de messieurs BLAVET (1891) et FANTON (1895) et en présence de 32 anciens.

Il expose les raisons qui rendent cette Association nécessaire :

- « **parmi ces raisons, il en est une qui à elle seule suffirait à motiver votre groupement, c'est de conserver et de renouer les liens de camaraderie et d'amitié que vous avez contractés à l'Ecole. Ces amitiés de jeunesse, ébauchées à un âge où l'on se livre tout entier et sans arrière pensée d'intérêt, sont les plus précieuses et les plus durables. Il importe de les continuer dans la vie. L'Association vous y aidera.** » ...

- « l'Ecole a toujours été grande ouverte aux Anciens Elèves, l'Association y trouvera toujours le même accueil bienveillant et aussi le même appui. »

Les statuts ont été présentés, discutés puis mis aux voix et adoptés.

Après élection, par l'assemblée, des membres du conseil pour 1 à 3 ans, le bureau est constitué :

- Président : M. BLAVET E. (1891)
- Vice-président : M. BERAULT F. (1889)
- Secrétaire général : M. LOIZEAU A. (1891)
- Secrétaire adjoint : M. FANTON G. (1895)
- Trésorier : M. NOUVELON
- Trésorier adjoint : M. LEVIEL E. (1891)

NOUVELON, chef jardinier à l'Ecole, est proclamé : « Trésorier Archiviste Perpétuel »  
Déclaration a été faite en Préfecture sous le nom de :

« Association des Anciens Elèves de l'Ecole Municipale et Départementale d'Horticulture »

Son siège social est : 1, avenue Daumesnil à Saint-Mandé (adresse de l'Ecole)

Assemblée générale : le 5 juillet 1903 sous la Présidence d'Honneur de monsieur Louis TILLIER, Inspecteur des Etudes de l'Ecole de Saint-Mandé. L'Association compte alors 62 membres, 13 Membres d'Honneur et 49 membres actifs.

Au cours de l'assemblée, monsieur MARSOULAN, Conseiller Général, y donne de bons conseils devant donner une force aux élèves sortants de l'Ecole :

- « Les études doivent marcher avec le travail et il faut les continuer ensuite après la sortie »

- « Envisager une chose surtout, la solidarité »

Monsieur TILLIER met à la disposition des Anciens une série de brochures qui constitueront le début de la bibliothèque.

Il est décidé de nommer Présidents d'Honneur : le Préfet de la Seine, et messieurs MARSOULAN, Conseiller Général, LEFEBVRE, Directeur de l'Ecole et monsieur FORESTIER, ancien Directeur de l'Ecole.

Monsieur STEFFEN, économiste à l'Ecole, est nommé Membre d'Honneur.

Félicitations à ceux qui ont organisé le banquet du 5 juillet. ( le montant de la participation était fixé à 5 F.) Remerciements à BLAVET E. (1891) et LOIZEAU A. (1891) qui abandonnent leurs frais de l'exercice 1903 au profit de la caisse de l'Association.

## Au fil des 100 ans



1904

- Président : **BLAVET E.** (1891)
- Secrétaire général : LOIZEAU A. (1889)

Au cours de l'assemblée générale du 17 janvier 1904, le principe d'un bulletin annuel est définitivement adopté. Il est présenté sous l'aspect d'un petit fascicule de quelques pages comportant les articles statutaires : liste et adresse des membres, les récompenses obtenues par les membres, articles nécrologiques, liste des livres de la bibliothèque, compte-rendu financier et divers, etc... et quelques articles et études de camarades.

C'est la première parution, d'autres suivront... Il y est rappelé :

- « L'utilité d'un centre de relations (l'Association) où tous les élèves qui se sont connus et fréquentés à l'Ecole de Saint-Mandé puissent se retrouver à certains moments »

- « La nécessité de s'unir contre les difficultés toujours de plus en plus grandes de la lutte pour la vie »

On note de nombreuses adhésions depuis la création de l'Association.

Une souscription "universelle" est ouverte pour élever un monument à la dynastie des « VILMORIN ». L'Association y participera.

1905

Président : BLAVET E. (1891) • Secrétaire général : FANTON G. (1895)

Le conseil étudie la possibilité de promenades instructives et de mettre à l'ordre du jour la question d'une caisse de voyages. La cotisation à cette caisse est fixée à 2 F. par mois hors cotisation annuelle.

Un voyage d'études est programmé pendant les grandes vacances.

Une sortie est organisée à Verrières-le-Buisson, aux établissements VILMORIN, le 27 août.

Un abus serait constaté du titre de diplômé « de l'Ecole d'Arboriculture de la Ville de Paris ». Un jurisculte informe que l'infraction peut être sanctionnée juridiquement ou commercialement. Tout en reconnaissant le délit il n'est pas fait de poursuites.

Une addition au règlement intérieur : « ne pourront prendre part aux votes que les membres de l'Association à jour de leur cotisation » sauf pour le cas prévu à l'article III des statuts.

La sollicitation, auprès de la S.N.H.F. des cartes d'entrée personnelles aux expositions, n'est pas prise en compte par celle-ci.

1906

Président : LOIZEAU A. (1891) • Secrétaire général : FANTON G. (1895)

L'Association possède une bibliothèque contenant un important nombre d'ouvrages. Monsieur TILLIER, Professeur Inspecteur des Etudes, fait ressortir tout l'intérêt qu'il peut y avoir pour les Anciens Elèves de continuer d'une manière attrayante les études commencées à l'école.

Les convocations sont envoyées sous enveloppes affranchies : coût 0,05 F. l'une.

Un exemplaire du bulletin est adressé à l'Association des Anciens Elèves de Versailles. DUVERNAY J.M. (1897) fait une conférence sur la taille des arbustes d'ornement MATHÉLIN R. (1899) présente une revue des journaux horticoles.

Une visite à Thomery est fixée le 2 septembre.

## Au fil des 100 ans

Les membres en retard de cotisation seront radiés après envoi d'une lettre recommandée.

Monsieur TILLIER, est élevé au grade d'Officier du Mérite Agricole et officier de l'instruction.

LOIZEAU A. (1891) est fait chevalier du Mérite Agricole.

A la séance du 16 octobre les radiations seront prononcées et la liste des promenades proposées : fleuriste municipal, établissements d'horticulture, établissements CROUX, exposition coloniale

### 1907

- Président : LOIZEAU A. (1891)
- Secrétaire général : FANTON G. (1895)

Il est précisé que le bulletin paraît une fois tous les ans, vers fin décembre.

Déjà, le trésorier rappelle que la cotisation doit être acquittée d'avance, au 15 juillet celle-ci sera majorée pour les frais de mise en recouvrement postal.

Coût : 0,50 F en plus pour chaque retardataire.

Il est décidé d'admettre les élèves aux promenades et sorties.

En vue d'attirer un plus grand nombre de camarades aux réunions, on s'emploie à démontrer sur les convocations l'utilité de ces réunions et tous les avantages qui peuvent en découler.

LEMASSON E. ( 1898) demande l'envoi d'une lettre à son capitaine pour obtenir une permission pour ...

Un concours est lancé à Saint-Mandé pour l'obtention de bourses de voyage offertes par le Conseil Général.

Une somme de 80 F. est votée pour l'impression du bulletin annuel.

### 1908

Président : LOIZEAU A. (1891) • Secrétaire général : DUVERNAY J. (1894)

Au cours de l'assemblée le Président fait l'aveu qu'une certaine désaffection s'est produite, afin que cela soit un enseignement pour chacun : « Le devoir de tous est dicté par l'enseignement moral que doit fournir toute association d'anciens élèves d'une école »

Il est demandé la radiation d'un certain nombre de membres qui doivent les cotisations de trois années alors qu'ils avaient reçu bulletins et convocations.

De nouvelles adhésions sont prises en compte.

« Aux jeunes nous demanderons leur ardeur, mais nous voulons leur transmettre un peu de notre expérience »

On voudrait savoir quelles ont été les intentions du Conseil Municipal en fondant l'école d'arboriculture, les avantages qu'elle pouvait procurer aux Anciens Elèves entrés dans les services municipaux. D'après ces renseignements, qu'un projet de demande soit fait en vue d'obtenir que les places de surveillants de jardinage soient données au concours en réservant un avantage aux Anciens Elèves, d'autres services municipaux ayant cette possibilité.

Vœu de la fondation d'un prix décerné annuellement au 1<sup>er</sup> élève sortant, au nom de l'Association.



## Au fil des 100 ans

### 1909

Président : BLAVET E. (1891) • Secrétaire général : THIONNAIRE M. (1899)

Suivant les statuts, un mandat de trois ans ne pouvant être renouvelé qu'après un an d'intervalle, c'est pourquoi BLAVET redevient Président.

Il est décidé que le banquet qui suit l'assemblée générale, et donc celle-ci, sera fixé en novembre; les autres dates ne semblent pas faire l'unanimité.

(NDLR : à l'usage du temps il semble que cette période semble celle qui recueille toujours le plus d'avis favorable )

Le 23 mai, visite de l'exposition d'horticulture, le 13 juin roseraie de Bagatelle, le 27 juin celle de l'Hay-les-Roses (avec accès par le tramway) les élèves y sont invités.

Une collection complète des bulletins de l'Association est déposée à la bibliothèque de l'étude à l'Ecole.

Il est adopté que l'encaissement par la poste sera rigoureusement appliqué pour la perception des cotisations dues.

Une proposition de carte de sociétaire est rejetée car jugée inutile.

Monsieur DUPILLARD, professeur de culture maraîchère, indisponible, l'intérim est assuré par monsieur POTRAT.

Les offres d'emploi sont affichées à l'Ecole.

### 1910

Président : LOIZEAU A. (1891) • Secrétaire général : MATHELIN R. (1899)

Au cours de l'assemblée générale du 13 novembre, il est décidé d'adresser une pétition au Conseil Municipal, demandant pour les Anciens Elèves la priorité dans leurs demandes d'emplois dans les services municipaux.

Dans la foulée, une demande de subvention est aussi envoyée.

L'envoi d'une circulaire à tous les Anciens Elèves non adhérents pour leur réitérer l'invitation de venir rejoindre l'Association, également à venir à une des séances ou promenades avant de leur demander une décision. Ce serait les préparer à l'atmosphère de l'Association et moins prévenus contre l'idée de groupement, idée fautive sur les sentiments qui y règnent entre camarades. L'esprit de l'Association est large, tolérant, éclectique, fraternel.

Cette année a vu la reprise des sorties et des conférences - promenades.

C'est au cours de l'une d'elles, le concours agricole au Grand Palais, que quelques anciens ont parlé pour la première fois des camarades qui postulent aux emplois de la Ville, et, ont arrêté à ce sujet la ligne de conduite de l'Association.

Projet : "admission des épouses des sociétaires au banquet"



Le 21 août visite chez messieurs LECLERC et CAYEUX à Vitry-sur-Seine.

L'Association a repris quelques forces, mais il est recommandé de ne pas crier victoire.

**Monsieur PINELLE**, nouveau Professeur Inspecteur des Etudes, est fait Chevalier du Mérite Agricole.

Monsieur POTRAT, Professeur suppléant de culture maraîchère, et monsieur COLANGE, jardinier à l'Ecole, sont nommés Membres d'Honneur.